



Aménagement
paysager

CFAagri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

www.cfa-agri.fr

Niveau 4

BAC PRO Aménagements Paysagers

RNCP31691

Préparer aux métiers d'ouvrier-ère d'entretien des espaces verts, des parcs et jardins en entreprise privée ou en collectivité, de chef-fe d'équipe en aménagements paysagers en entreprise privée ou en collectivité.

Contenu de formation

Formation générale :

Français, éducation socioculturelle, documentation, histoire géographie, langue étrangère, EPS, mathématiques, biologie écologie, physique chimie, informatique

Formation technique :

- Agroéquipement
- Implantation et entretien de la végétation
- Technique d'aménagement paysager
- Reconnaissance des végétaux
- Organisation d'un chantier
- Sciences économiques, sociales, écologiques et culturelles des aménagements paysagers



LES CFA

- > CFA agricole de Quetigny/Plombières-lès Dijon
Site de Quetigny (21) - 03 80 71 80 00
cfa.dijon-quetigny@educagri.fr
- > CFA agricole de Saône-et-Loire
Site de Saint-Marcel (71)
03 85 42 22 66 - cfa.saone-et-loire@educagri.fr
- > CFA agricole du Doubs - Chateaufarine (25)
03 81 41 96 40 - cfa.doubs@educagri.fr
- > CFA agricole de l'Yonne
Site d'Auxerre La Brosse (89)
03 86 45 15 23 - cfa.yonne@educagri.fr
- > CFA agricole de la Nièvre - Site de Challuy (58)
03 86 21 66 07 - cfa.nievre@educagri.fr
- > CFA agricole du Territoire de Belfort - Valdoie (90)
03 84 58 49 61 - cfa.valdoie@educagri.fr
- > CFA agricole de Saône-et-Loire
Site de Gueugnon (71)
03 85 85 50 00 - cfa.saone-et-loire@educagri.fr



MODALITÉS D'ACCÈS

Etre issu-e d'une classe de 3^{ème} ou d'une seconde ou être titulaire d'un CAPa ou BPA

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age mini : Avoir 16 ans ou 15 ans en sortie d'une classe de 3^{ème}

Age maxi : Signature du contrat d'apprentissage avant 30 ans



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité fournis sous conditions



DURÉE

Formation en alternance sur 3 ans

Formation possible sur 2 ans pour les titulaires d'un CAPa ou issus d'une classe de seconde dans le même domaine professionnel



EXAMEN

Diplôme obtenu en contrôle continu (52,5 %) et en épreuves terminales

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Participation à la conduite du chantier
- ✓ Pilotage du personnel
- ✓ Mise en œuvre des différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation et un entretien d'un espace paysager
- ✓ Compte rendu de l'état d'avancement des travaux
- ✓ Communication avec les différents partenaires de l'entreprise
- ✓ Préparation à la vie sociale et professionnelle

POURSUITE D'ÉTUDES

CS Arboriste Elagueur (niveau 4)

CS Construction Paysagère (niveau 4)

Titre Professionnel Jardinier Botaniste (niveau 4)

BTSA Aménagements Paysagers (niveau 5)